

Communiqué presse

Le plan partiel d'affectation «Parc des Sports» bientôt à l'enquête publique

Le plan partiel d'affectation (PPA) Parc des Sports définit l'aménagement d'un site stratégique de la Ville de Morges. Après un retour de l'examen de la part des Services cantonaux, le PPA Parc des Sports sera prochainement mis à l'enquête publique. Il permettra l'implantation d'un Centre aquatique et une réorganisation des infrastructures sportives existantes. Les premières réalisations sont prévues en 2018 et devraient être mises en services en 2021.

Le Parc des Sports bénéficie d'une situation exceptionnelle. Avec sa connexion directe au lac, sa vue imprenable sur les Alpes et sa proximité avec le centre historique de Morges, le site du Parc des Sports est un endroit emblématique pour toute la région. Le site dispose d'une arborisation remarquable, d'un boisement naturel le long du lac, de différentes essences de plantations. Tous ces éléments confèrent au lieu, une valeur paysagère indéniable. La Ville de Morges et ses partenaires souhaitent maintenir et valoriser ces éléments paysagers dans le projet du Parc des Sports.

Traditionnellement, ce terrain se consacrait déjà aux sports et aux loisirs en plein air. Le projet du Parc des Sports permet d'effectuer une réorganisation complète de l'affectation du site en créant de nombreux aménagements. Il prévoit des terrains de sport, un parking souterrain d'une capacité de 650 places et souhaite procéder à une redéfinition des accès automobiles, cyclables et piétonniers. Il accueillera également un Centre aquatique, prévu comme un véritable projet phare régional. En effet, Morges et 33 communes du district se sont associées afin de répondre aux besoins de toute la population en termes de santé publique, de loisirs, de détente et de pratique sportive. Ce projet permettra de renforcer l'attrait et l'identité touristique et économique de toute la région.

Pour répondre à ces objectifs, la Ville de Morges lancera avant l'été des études afin d'obtenir une vue sur l'ensemble du site. Ainsi, le parc qui s'ouvrira à la population rendra de la visibilité, de la lisibilité au site du Parc des Sports et apportera une plus grande cohérence entre les différents équipements publics, permettant l'implantation d'activités spontanées de détente, sports et loisirs.

La Municipalité

Morges, le 10 mai 2016

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0) 78 744 77 09

M. Yves Paccaud, municipal Service de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,
+41 (0) 79.700.10.84

Mme Anouk Paltani Baumann, cheffe de Service de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, 41 (0) 79.722.59.02

En annexe « Présentation du PPA Parc des Sports »

Conférence de presse du 10.05.2016
